



15ème législature

Question N° : 40397	De Mme Florence Granjus (La République en Marche - Yvelines)	Question écrite
Ministère interrogé > Jeunesse et engagement		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > jeunes	Tête d'analyse > Bilan du service national universel	Analyse > Bilan du service national universel.
Question publiée au JO le : 27/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 05/10/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Florence Granjus interroge Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée de la jeunesse et de l'engagement, sur le bilan du service national universel (SNU). Le Gouvernement a fait de l'engagement citoyen une de ses priorités. Le service national universel (SNU) a pour objectif de mieux émanciper la jeunesse, de transmettre le socle républicain et de renforcer la cohésion nationale et la citoyenneté. Le SNU permet de mieux valoriser l'engagement citoyen et favorise l'insertion professionnelle et sociale de la jeunesse. Si la journée défense et citoyenneté permettait de finaliser le parcours de citoyenneté ainsi qu'un apprentissage sur les questions liées à la défense nationale, cette journée ne permettrait pas l'inculcation réelle des valeurs de la République. Le dispositif du SNU complète cet apprentissage. Une première phase de test s'est déroulée en juin 2019 dans 13 départements. Cette année marquait une nouvelle édition du SNU, dans le contexte particulier de la crise sanitaire, avant une généralisation souhaitée d'ici 2024. Le 21 juin 2021, 18 000 jeunes volontaires de 15 à 17 ans ont pu démarrer le séjour de cohésion pendant 2 semaines, répartis dans 122 centres dans tous les départements français. Parmi ces jeunes, 3,8 % se déclarent en situation de handicap et 5,1 % sont issus des quartiers prioritaires. Le service national universel a vu son coût augmenter cette année. En effet, un jeune pris en charge pour 12 jours représente un coût de 2 200 euros, ce qui représente un investissement conséquent de l'État. En 2019, le coût par jeune sur 12 jours passés en hébergement collectif était évalué à 2 000 euros. Le 1er juillet 2021, à Jambville dans le département des Yvelines, le Premier ministre et la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement ont salué la montée en charge du service national universel. En effet, le Premier ministre a souligné l'importance de la jeunesse comme une force du pays et le SNU comme vecteur des valeurs de la société. Alors que le pays traverse une crise sanitaire, cette force et ces valeurs sont plus qu'importants. En vue d'une généralisation d'ici 2024 dans les meilleures conditions, il lui demande quel est le bilan du Gouvernement des deux éditions du service national universel .